

Liste

DE POINTS DE DÉPÔT

Résidus verts

Bécancour :

Pierre Duplessis :
7955, Desormeaux SVP,
Les placer près de l'arbre.

Sylvain Lavigne : 7000, Nicolas-Perrot
SVP, déposez-les sacs près du jardin.

Gentilly :

Henry Jeanbrun : **105, Des Milans**
SVP, déposez vos sacs sur la dalle de
béton à mi-chemin de la cour.

Pierre Rochat : **670, des Milans**
Il est aussi possible de déposer des
branches de moins de 2 pouces.

Précieux-Sang :

Ferme La Précieuse
11485, rue Leblanc

Déposez vos sacs dans la remorque.

Sainte-Cécile-de-Lévrard :

Ferme Bo-matin, Louise Boutin
182, rang Sainte-Cécile Est

Déposez vos sacs près de la ferme.

Aston Jonction :

Au terrain des loisirs (**1355, rue**
Principale), une remorque y sera installée
pur y laisser vos sacs de feuilles. Surveillez
le bulletin de la municipalité pour connaître
tous les détails.

Grand-Saint-Esprit :

Ferme M.A.Y. Beauchemin :
3625, Principale
(En passant par la route Prince)
Déposez vos sacs dans la remorque à
côté de la ferme.

Saint-Wenceslas :

Du 4 au 31 octobre, déposer vos sacs
derrière le centre communautaire
Florian-Turcotte (1025, rue Hébert)
Les feuilles seront récupérées par les
loisirs de Saint-Wenceslas. Pour plus
d'information, visitez leur page
Facebook

Sainte-Marie-de-Blandford :

À la municipalité dans le secteur **Lac**
Rose, terrain de la station de pompage
de l'aqueduc.



RIGIDBNU

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour-Nicolet-Yamaska